

Offre en alternance:

Chef de projet Affaires Réglementaires

I – Notre société :

Acteur historique de l'industrie pharmaceutique et 5ème laboratoire européen de médicaments génériques, doté d'équipes R&D et de sites de production dédiés, Zentiva est aujourd'hui présent dans plus de 14 pays en Europe et renforce son organisation.

Venez rejoindre nos 2.500 collaborateurs en Europe et participer à notre développement!

II – Vos missions:

Au sein de la Direction des Affaires Scientifiques, vous accompagnerez l'équipe Affaires Réglementaires dans la gestion quotidienne des activités du service, notamment :

- les nouvelles demandes d'AMM,
- les demandes de modifications, renouvellement d'AMM, réponses aux questions...
- la préparation des annexes de l'AMM pour les médicaments enregistrés en procédures européennes (PC, MRP, DCP)
- la mise à jour de la base de données réglementaire,
- la revue des articles de conditionnement,
- la revue des documents promotionnels,
- la veille réglementaire,
- l'interface avec la maison mère et les départements de la filiale en lien avec l'activité (Qualité, PV, médical, marketing, supply chain, juridique ...)

III – Profil recherché:

Contrat d'alternance de 12 mois, débutant en septembre 2020 dans le cadre d'une formation de niveau Bac+5/6 en Affaires Règlementaires de type Faculté de Pharmacie.

Vous êtes sérieux, polyvalent, autonome, ouvert d'esprit et êtes reconnu pour vos qualités personnelles, alors venez rejoindre le laboratoire de médicaments génériques Zentiva !

Démarrage: Septembre 2020

Horaires: 35h

Type de contrat: Alternance

Rémunération: Selon diplôme et âge

Durée: 12 mois

Merci de postuler à l'adresse rh@zentiva.com

